

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE UCPA SPORT STATION HOSTEL PARIS

PRÉAMBULE

Les présentes conditions générales de vente (ci-après les "CGV") s'appliquent, sans restriction ni réserve à tout achat des prestations de service d'hébergement (ci-après désigné la "Prestation"), et des autres services figurant dans un catalogue dédié, proposés par la société à responsabilité limitée au capital de 20000 euros, LS UCPA SPORTS EVENT, immatriculée au RCS de Créteil, sous le numéro 502054786 et dont le siège social est situé au 21, rue de Stalingrad, 94110 ARCUEIL (ci-après le « Prestataire » ou « l'UCPA ») aux clients (ci-après le « Client ») au sein de l'auberge collective UCPA Sport Station Hostel Paris 19^e (ci-après « l'Établissement »). Le Client et le Prestataire sont désignés ensemble les "Parties". Le Client déclare qu'il agit à des fins personnelles qui n'entrent pas dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole et avoir la pleine capacité juridique lui permettant de s'engager au titre des présentes CGV. Toute réservation implique de la part du Client, une connaissance ainsi qu'une acceptation sans réserve des présentes CGV. L'ensemble des CGV sont susceptibles de modifications, en tout ou partie, à tout moment. Dans ce cas, les nouvelles dispositions s'appliqueront seulement aux réservations effectuées à compter de leurs publications. Le préambule fait partie intégrante des présentes CGV. En cas de contradiction sur l'interprétation des CGV, les Parties conviennent que le texte français prévaut sur les autres versions.

1. MODE DE RÉSERVATION

La réservation s'effectue exclusivement sur internet. Le Client est engagé à compter de la réception de l'e-mail de confirmation.

2. ABSENCE DU DÉLAI DE RÉTRACTATION ET ANNULATION DE LA RÉSERVATION

2.1 ABSENCE DU DÉLAI DE RÉTRACTATION

Conformément à l'article L. 221-28 du Code de la consommation alinéa 12, le droit de rétractation ne s'applique pas pour les prestations de services d'hébergement. Le Client ne pourra donc pas exercer un droit de rétractation et demander un remboursement de sa réservation.

2.2 ANNULATION DE LA RÉSERVATION

Annulation du fait du client

Aucune annulation ne pourra être faite par le Client moins de 48 heures avant le début du séjour. Exemple: Pour une réservation d'une nuitée du samedi au dimanche, l'annulation doit parvenir à l'UCPA au plus tard jeudi avant 15h00. Au-delà de ce délai, aucun remboursement ne sera effectué. Toute notification d'annulation doit être faite par courriel à l'adresse suivante : reception@hostel.ucpa.com

Annulation du fait du Prestataire

L'UCPA peut être exceptionnellement contrainte d'annuler le séjour en cas de force majeure et/ou en cas de circonstances exceptionnelles et inévitables. Le client sera informé de l'annulation par l'UCPA dans les meilleurs délais. En cas d'annulation de la réservation, l'UCPA remboursera les sommes déjà versées. En dehors de ce remboursement, cette annulation n'ouvre droit à aucune indemnisation à quelque titre que ce soit.

3. PRIX ET MODALITÉS DE PAIEMENT

3.1 PRIX

Les prix afférents à la réservation des Prestations sont indiqués en euros (€) et toutes taxes comprises (TTC).

Chaque Client devra s'acquitter d'une taxe de séjour calculée par personne et par nuitée à son arrivée au sein de l'établissement. Le tarif de la taxe de séjour en vigueur est précisé avant la commande et indiqué dans l'e-mail de confirmation.

Sauf mention contraire sur le site internet, les services complémentaires qui ne sont pas automatiquement inclus dans la Prestation ne sont pas compris dans le prix. Les services complémentaires seront facturés selon le prix en vigueur au moment de la réservation.

3.2 MODALITÉ DE PAIEMENT

Le prix est payable comptant, en totalité au jour de la réservation par le Client, par voie de paiement sécurisé par carte bancaire.

4. CONDITION D'ARRIVÉE ET DE DÉPART AU SEIN DE L'ÉTABLISSEMENT

Lors de la remise des clés, il sera demandé au Client une pièce d'identité valide. Si le Prestataire constate que le Client est de nationalité étrangère, il lui sera demandé de compléter une fiche individuelle de police. Conformément à la législation française, le refus du Client de compléter cette fiche individuelle de Police, autorise l'UCPA à refuser lui-même la mise à disposition de l'hébergement.

La durée maximale d'un séjour sera de sept (7) nuitées.

Le Client restitue les clés qui lui ont été confiées par l'UCPA le jour de son départ de l'Établissement.

5. RÈGLES DE FONCTIONNEMENT

L'accès à l'Établissement est strictement personnel. Il est strictement interdit de donner accès à l'Établissement à un tiers extérieur. Il est rappelé que les animaux ne sont pas admis au sein de l'Établissement.

La vente, la détention ou la consommation de substances ou plantes vénéneuses classées comme stupéfiants est interdite. Concernant la consommation d'alcool, l'UCPA applique la réglementation en vigueur. L'introduction d'alcool sur le site est formellement interdite. Le Client s'engage à respecter les biens des autres Clients et les lieux de vie communs, sanitaires, chambres...

Le Client doit avoir un comportement raisonnable, en adéquation avec la vie en collectivité et dans le respect de chacun. L'Établissement se réserve le droit d'exclure à tout moment une personne dont le comportement peut être considéré comme mettant en danger la sécurité ou le bien-être des autres Clients et ne respectant pas les règles de fonctionnement prévues au présent article. Aucune indemnité ne sera due à ce titre. L'Établissement se réservant par ailleurs, la possibilité d'exercer toutes poursuites et de demander des dommages et intérêts. L'Établissement décline toute responsabilité liée aux actes de vandalisme, destruction volontaire, de violences ou vol pendant la durée de son séjour.

6. RESTRICTION D'ÂGE

Les mineurs ont l'interdiction de réserver un séjour au sein de l'Établissement.

Lors de leur séjour, les mineurs doivent être accompagnés et placés sous la responsabilité d'un majeur et ne seront accueillis que sur présentation d'une autorisation parentale.

7. ASSURANCE

Le Client s'engage à disposer d'une assurance responsabilité civile afin de pouvoir couvrir les dommages qu'il pourrait causer durant son séjour au sein de l'Établissement.

8. PROTECTIONS DES DONNÉES

Conformément à la législation européenne en vigueur et en particulier dans le cadre du règlement général de la protection des données (Règlement UE 2016/679 du 26 avril 2016), les informations qui sont demandées au Client sont nécessaires pour la réservation au sein de l'Établissement. Les réponses sont obligatoires, le défaut de réponse rendant impossible la réservation. Le client dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de portabilité des informations le concernant, qui peut s'exercer à tout moment auprès de dpo@ucpa.asso.fr. Le client a également la possibilité d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

9. RÉCLAMATION, MÉDIATION ET COMPÉTENCE JURIDICTIONNELLE EN CAS DE LITIGE

Tout litige relatif à l'exécution et à l'interprétation des présentes CGV est régi par le droit français. Toutes les réclamations doivent être adressées, par lettre recommandée avec accusé de réception, accompagnées des justificatifs, en nous précisant le numéro de la réservation, soit à l'adresse suivante :

UCPA - Pôle Relation Client Réclamation
21-37 rue de Stalingrad
CS 30517 - 94741 ARCUEIL CEDEX

le cachet de la poste faisant foi.

Soit par courriel : reclamation@ucpa.asso.fr
Toute réclamation après départ, doit être adressée dans le délai impératif de quinze (15) jours après la date de séjour. Passé ce délai, aucun courrier ne pourra être pris en considération. Si le Client n'a pas obtenu satisfaction de sa réclamation, ou qu'il n'a pas obtenu de réponse dans les deux (2) mois qui suivent, alors ce dernier pourra soumettre sa réclamation à un médiateur qui tentera de rapprocher les Parties afin de trouver une solution amiable. À défaut de règlement amiable entre les Parties, tout litige venant en l'application des présentes CGV est de la compétence exclusive des tribunaux français. La langue de référence, pour le règlement de contentieux éventuels, est le français.